

Resp DT-M B0534/9

Notices Nécrologiques

sur

M^r aimé de Puymaurin

et

M^r le Baron de Puymaurin

par M^r de Limayrac.

plus hautes destinées. Elle doit prendre le premier rang parmi les sciences comme parmi les industries. Bien plus, c'est elle, elle seule, qui peut sauver l'ordre social profondément menacé par le paupérisme et la démoralisation des classes inférieures. Puissent, Messieurs, les Gouvernements, par une protection éclairée et efficace, l'aider à remplir cette mission providentielle. La Société ne peut que gagner à traiter comme le premier des arts, celui qui nourrit et moralise les peuples : Rome était heureuse, triomphante et libre, quand elle allait chercher *Cincinnatus* dans ses champs et conduisant lui-même sa charrue.

NOTICES NÉCROLOGIQUES

DE M. LE BARON DE PUYMAURIN

ET

DE M. AIMÉ DE PUYMAURIN,

Membres résidants de la Société d'Agriculture ;

Par M. E. DE LIMAIRAC.

La perte de l'homme de bien qui a consacré son existence à son pays, est sans doute un malheur public ; mais si la mort vient frapper une de ces races exceptionnelles qui, pendant plus d'un siècle, aura joui du privilège de se transmettre avec le sang, le dévouement aux intérêts publics, et cette aptitude aux affaires sans laquelle le dévouement reste stérile au fond de l'âme, quel jour de deuil ! que d'espérances s'anéantissent devant cette tombe !!

Vous venez, Messieurs, d'en faire la douloureuse expérience. La famille

de *Puymaurin*, qui comptait quatre générations d'hommes éminemment utiles, vient de payer, cette année, un double tribut à la mort : un père octogénaire a pu fermer les yeux de celui qui nous promettait un digne héritier de ce nom populaire, et c'est désormais sur ce jeune enfant qui conduisait naguère ce double deuil au milieu de vous, que reposent les espérances de sa famille et les vœux des nombreux amis de son père !

Vos regrets, Messieurs, ceux de toutes les classes, ceux de tous les partis, ont déjà dit dans un religieux silence, les importants services dont vous fûtes les témoins, et ceux que vous étiez en droit d'attendre. Le jour est venu de justifier ces expressions de notre douleur : interrogeons cette longue vie de M. le Baron de *Puymaurin*, et, dans l'impossibilité de tout dire, attachons-nous de préférence à ces actes de la vie publique qui commandent à la fois nos hommages et notre reconnaissance... Il fut savant, ami des arts et de l'industrie, bon agriculteur, profond économiste, député fidèle et dévoué ; il fut surtout le digne fils du Syndic de la province de Languedoc, en se consacrant tout entier au bien de sa ville natale et de ses amis. Je viens de nommer un homme justement célèbre : permettez-moi, Messieurs, de rappeler, en peu de mots, les nobles exemples qu'il avait légués à ceux que nous pleurons, et de former ainsi un monument de tous les services de cette famille.

La famille *Marcassus*, originaire de Moissac, se fixa à Toulouse en 1690 ; elle y fut appelée par M. de *Saget* : il était dans la destinée de ces deux maisons de concourir à la pros-

périté de notre ville, et de vivre, de père en fils, dans les liens d'une étroite amitié.

Jean Marcassus établit deux manufactures de draps, dont l'incroyable développement créa, jusque sur les marchés de Smyrne et de Constantinople, une redoutable concurrence contre le commerce anglais. Toulouse récompensa son nouveau concitoyen en le nommant Capitoul en 1721; et le Prince lui-même, ému de ce succès contre l'étranger, conféra le titre de Baron à *M. Marcassus*; les lettres patentes, en date de 1724, portent: *A cause du grand service qu'il a rendu à l'Etat, en établissant en 1700 deux manufactures de draps, dont la supériorité a détruit dans le Levant la concurrence des draps anglais.*

Ce titre, Messieurs, fut bien porté par *M. de Puymaurin*; dans tous ses travaux, il continua cette lutte toute française contre les intérêts commerciaux et la politique de notre éternelle rivale.

Jean Marcassus de Puymaurin avait laissé plusieurs fils; l'aîné, *Nicolas-Joseph de Puymaurin*, renonça au commerce de son père pour se livrer à l'étude des beaux-arts: les ateliers de Rome lui furent ouverts, et il serait devenu l'émule de nos grands maîtres, s'il n'eût respecté les intentions d'un père qui lui imposaient une plus utile direction. Il quitta donc à regret la vie de l'artiste, mais il ne put oublier les arts; il les protégea au point d'y consacrer une partie de sa fortune; il entretenait à ses frais le peintre *Gamelin* à Rome, contribua, de concert avec *Mondran*, à la fondation de notre école de Peinture, Sculpture et Architecture; il montra, enfin, ce goût sûr qui se forme par

la pratique et la fréquentation des meilleures écoles.

Admis, à Paris, dans le cercle des hautes notabilités du commerce et de l'administration publique, *M. Marcassus de Puymaurin* eut bientôt acquis ces vastes connaissances qui fixèrent les suffrages des états du Languedoc. A son retour de la capitale, il fut nommé Syndic de la province; c'est dans ce poste éminent qu'il rendit à notre grande ville des services multipliés, dont plusieurs monuments passeront aux siècles les plus reculés; c'est à *M. Marcassus de Puymaurin* que nous devons la continuation des quais de Brienne; c'est à son influence et au concours de son ami le Chevalier de Saget qu'est dû ce cours Dillon, ce boulevard de Saint-Cyprien qui a remplacé de vieilles fortifications et les fossés bourbeux de ce quartier.

Vous n'attendez pas, Messieurs, plus de détails pour une époque déjà si éloignée de nous; mais en vous disant, avec l'histoire du temps, que *Joseph de Puymaurin* se fit toujours un devoir d'user de son influence auprès des Etats, ou auprès des Ministres du Roi, pour être utile à ses concitoyens et à la ville de Toulouse; qu'il lutta avec persévérance contre les entreprises du fisc; qu'il fut distingué dans les conseils du Prince par sa probité et son érudition; qu'il mourut vénéré et regretté comme l'homme de bien: je vous aurai dit le bel exemple que se proposa son fils, votre collègue, et comme sa vie tout entière.

JEAN-PIERRE-CASIMIR MARCASSUS DE PUYMAURIN naquit le 5 décembre 1757. Il eut pour mère *M.^{lle} d'Arquié*, sœur du célèbre astronome de ce nom. Ce que j'ai dit de l'attache-

ment de son père aux saines doctrines, de ses goûts pour les arts et les voyages, vous laissez deviner quelles furent les bases de l'éducation du jeune *Puymaurin*.... Il fut confié aux religieux qui dirigeaient alors le Collège royal; l'étude de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, fut jointe à celle du latin et du grec; l'histoire et la géographie eurent un attrait particulier pour lui; ses travaux en font foi: il est, en effet, peu d'écrits de *M. de Puymaurin*, sur ses voyages, ses découvertes, même sur la politique, qui ne soient accompagnés de recherches historiques vraiment précieuses pour la science. Une heureuse disposition facilita ses études: il possédait une mémoire exceptionnelle par la facilité et la durée de ses impressions: elle fut si riche, qu'il ne perdit jamais le souvenir d'une lecture ou d'un événement quelconque; et l'on ne sera pas injuste envers lui, en attribuant à cette précieuse faculté le charme de ses conversations, et la plus grande partie des succès qui l'attendaient.

En exigeant une instruction aussi solide, le père ne s'était pas interdit pour son fils les talents accessoires qui passent dans le monde pour le complément nécessaire d'une éducation soignée. Il reçut donc des leçons de maintien et d'escrime; et si j'en parle, Messieurs, c'est pour vous dire le singulier hasard qui lui donnait pour maître un homme de monstrueuse mémoire, *Collot d'Herbois*, et le fils d'un cuisinier, qui devait gagner de nobles épaulettes sur le champ de bataille, et devenir son ami.

Une circonstance plus heureuse lui fit rencontrer dans les cours de Chimie un jeune élève qui devait rendre plus tard de grands services à

l'industrie et à l'agriculture, *M. le comte Chaptal*.... Passionnés l'un et l'autre pour la science, ils se lièrent d'une étroite amitié; les gloires de l'empire ne changèrent point ces sentiments.

M. de Puymaurin comprit bientôt l'utile application de la chimie: la rendre utile aux arts et à l'agriculture fut toujours sa devise; il la mit en pratique dès sa première jeunesse, et ses succès furent tels, qu'à vingt-huit ans il portait déjà son tribut de découvertes dans un temps où cette science était, en quelque sorte, à créer. Deux mémoires importants sur les chaux hydrauliques et la gravure sur verre, à la date de 1785 et 1786, sont encore dignes de l'intérêt et des méditations des savants.

Ce fut l'analyse d'une pierre calcaire de *Puymaurin*, qui le conduisit à la distinction des pierres calcaires simples, et des pierres argilo-calcaires qui passaient jusque-là pour impures, à cause de la quantité d'alumine qu'elles contiennent. Il prouva que ces pierres alumineuses formaient d'excellents ciments; il apprit aux ingénieurs tout le parti qu'ils devaient en tirer pour les constructions hydrauliques.

Cette pensée a été rajeunie et développée dans ces derniers temps, par un ingénieur, *M. Vicat*, qui a été couronné par l'Institut et récompensé par le Gouvernement, pour un grand travail sur ce sujet: un hommage à *M. de Puymaurin* pour la priorité de ses découvertes, n'aurait pas diminué le prix des applications présentées par l'auteur; mais puisqu'il n'a pas cru nécessaire de lui rendre cette justice, proclamons, Messieurs, qu'en 1785, *M. de Puymaurin* avait lu, à l'Académie des Sciences de Toulouse, un mémoire

qui déterminait les caractères et l'application des chaux argileuses.

L'emploi de l'acide fluorique à la gravure sur verre eut plus de retentissement, et pourtant, de nos jours, on ne devait pas être plus juste pour l'inventeur.

Les chimistes *Prestley*, *Margraff*, *Scheele*, avaient découvert, en 1786, l'acide fluorique; *Fourcroi* n'avait pas eu de peine à remarquer son action corrosive sur le verre; à M. de *Puymaurin* était réservé l'honneur d'utiliser cette propriété. Voici dans quels termes il rend compte lui-même de son expérience.

« J'ai vu, dit-il, dans le laboratoire » de M. de *Fourcroi*, un carreau de » verre dépoli et corrodé par le gaz fluo- » rique; étonné de ce prompt et sin- » gulier effet, j'ai voulu essayer si je » pourrais en obtenir un pareil de l'a- » cide fluorique combiné avec l'eau; je » l'obtins et m'assurai alors que l'acide » fluorique avait sur le verre une ac- » tion presque égale à celle de l'eau forte » et des autres acides sur le cuivre et » les autres minéraux.

» Je n'avais plus qu'un pas à faire » pour profiter de cette propriété de » l'acide fluorique, et le rendre utile » aux arts. Imitant les procédés des » graveurs sur cuivre à l'eau forte, je » couvris une glace d'un enduit de » cire; j'y dessinaï quelques figures, » recouvris le tout d'acide fluorique; » je vis bientôt les traits que j'avais » gravés, se recouvrir d'une poudre » blanche due à la dissolution du verre; » je m'assurai que par le secours de » l'acide fluorique, un graveur intel- » ligent pourrait graver sur la glace » et le verre le plus dur, comme on » grave à l'eau forte sur cuivre. »

Le chimiste suédois se montra bien-

veillant pour celui qui avait fécondé sa découverte; il appela l'attention de l'Académie de Stockholm sur M. de *Puymaurin*; il fut nommé membre correspondant.

Et cependant, Messieurs, malgré la notoriété de ces faits, M. de *Puymaurin* a dû protester contre les savants qui voulaient s'approprier son propre ouvrage. Informé qu'on avait présenté au roi *Charles X*, dans les cours de l'école polytechnique, la gravure sur verre comme une découverte toute récente, M. de *Puymaurin* fit appel au témoignage de M. *Thénard*, et produisit, devant le Roi, les preuves de la priorité de ses travaux.

L'Académie des Sciences de Toulouse n'avait pas attendu l'exemple de l'étranger, pour s'adjoindre M. le baron de *Puymaurin*. Dès 1784, il y lisait un mémoire d'un grand intérêt, sur la conservation des corps déposés aux caveaux des Cordeliers et des Jacobins de Toulouse. Il est vraiment curieux de pénétrer dans le laboratoire de ce jeune homme du monde, recherchant dans le creuset et l'alambic les éléments de ces tristes débris de notre fragilité, interrogeant les causes de leur conservation, puis remontant à la divine origine de la matière, et ne trouvant enfin dans les traits défigurés de la belle Paule que des réflexions de sagesse et de haute moralité.

Il est permis de croire, Messieurs, qu'en s'appliquant exclusivement à cette science de prédilection pour lui, M. de *Puymaurin* aurait pu marcher l'égal des *Lavoisier*, des *Berthollet*, des *Chaptal*; mais de même que son père dut renoncer à sa passion pour les arts, de même le jeune chimiste dut aussi modérer son ardeur pour la science, et s'initier, sous l'au-

torité du Syndic des états du Languedoc, aux connaissances qui forment l'homme public. M. le baron de *Puymaurin* accompagna son père dans les tournées d'inspection de la province, dans ses voyages à Paris, et c'est auprès des hommes considérables de la capitale qu'il commença cette expérience des affaires que vous lui avez connue.

Un voyage plus intéressant encore compléta ses études de haute administration et d'économie politique. Son oncle, M. *Darquié*, ayant été appelé en Angleterre par les savants de ce royaume, M. de *Puymaurin* l'y suivit. Il partagea l'accueil empressé offert au célèbre astronome de Toulouse, par les *Banks*, les *Maskeline*, par *Herschell*, et malgré sa modestie, plus d'une fois sa réputation de chimiste lui valut quelques hommages, et le privilège de pouvoir pénétrer plus librement dans les divers monuments des sciences ou de l'industrie.

Les lettres qu'il écrivit alors à son père, présentent un recueil précieux d'observations. On y retrouve le germe de tous ses écrits, et comme le fond de cette érudition dont il donna tant de preuves à la Chambre des Députés. Que ne puis-je, Messieurs, les mettre sous vos yeux, pour vous faire saisir d'un même coup d'œil la variété de ses connaissances et l'originalité de son esprit!

Economiste, commerçant, industriel, il devine les conséquences des traités commerciaux de la France avec l'Angleterre; il signale les effets des premières mesures du parlement en faveur des nègres, et le parti que doit en tirer le commerce français; il proclame les mesures que peut exiger la France pour favoriser l'introduction de ses vins, les moyens d'enlever à l'An-

gleterre l'industrie de ses faïences, les améliorations à introduire dans la fabrication de nos draps.

Politique, il étudie les rouages de ce gouvernement, les diverses institutions du pays.

Bon Français, il s'anime à la vue des richesses de l'ennemi. Dans ses ports, dans ses fabriques, dans ses arsenaux, partout il jette un coup d'œil jaloux, et s'enflamme du désir de dérober quelque utile application pour sa patrie.

Savant, philosophe, homme du monde, il étudie les caractères géologiques du sol, le caractère non moins curieux de ses habitants; il parcourt les galeries de ses peintres en artiste, visite ses célèbres universités, se familiarise avec toutes les branches de la science dans les cabinets de l'astronome, du chimiste, du minéralogiste; il surprend le type anglais partout, sur le théâtre de Shakespeare, dans les fameuses courses de Newmarket, et jusque dans ces eaux de Bath, qui lui rappellent les délicieux souvenirs de nos Pyrénées.

Ajoutez, Messieurs, à ces graves aperçus, ce trait méridional, cette originalité du discours que vous lui connaissiez, et vous penserez, comme nous, que M. le Baron de *Puymaurin* a laissé dans cette correspondance une image fidèle de ses inspirations et de ses sentiments.

De retour à Toulouse, il entreprit, sous les auspices de l'Académie des sciences, avec MM. *Mazel* et *Reboul*, un voyage scientifique dans les Pyrénées. Mesurer le sommet inconnu de ces montagnes, déterminer la configuration du terrain, la direction des couches, la constitution géologique et chimique des minéraux, les éléments des eaux thermales, les productions botaniques, tels furent les principaux sujets d'observa-

tion de cette commission. M. de *Puy-maurin* fut chargé par ses collègues de la rédaction du rapport : c'est vous dire la part que vous devez lui attribuer dans ces difficiles recherches. Nous avons lu avec un vif intérêt l'histoire de ce peuple si vif et si belliqueux de la Gascogne et des pays basques, dont M. de *Puy-maurin* pouvait saisir, mieux que personne, le caractère et le génie. Nous avons remarqué ses observations sur le déboisement des montagnes, et les justes conséquences qu'il en déduit le premier par rapport aux modifications du climat; nous avons dû attacher un prix particulier aux détails de l'agriculture et du commerce de nos contrées avec l'Espagne, et nous sommes restés convaincus que M. de *Puymaurin* dut à ces études locales ce talent particulier et cette vigueur avec lesquels il a défendu, toute sa vie, les intérêts agricoles et commerciaux de notre Midi.

M. de *Puymaurin* touchait au moment de recueillir les fruits de sa laborieuse jeunesse; allié, dès les approches de la révolution, avec l'une des plus anciennes familles de la province, M.^{lle} *Marie-Antoinette de Bonne-Lesdiguières*, il allait continuer, au milieu de nous, le dévouement et les services publics de son père, lorsque les orages politiques lui imposèrent un esprit de conduite qui ne devait pas même le sauver de la proscription.

L'aveugle barbarie qui arrachait *Lavoisier* à son laboratoire, dénonça le chimiste toulousain comme suspect; il fut incarcéré à la Visitation. L'habitude du travail, plus encore l'instinct qui le portait aux travaux utiles, le sauvèrent du danger. Il consacra les loisirs de la prison à la traduction d'un livre anglais, ayant pour titre : *Conservateur de la santé*; puis il le pu-

blia sous ce titre rajeuni : *Conservateur de la santé des défenseurs de la patrie*. Cette ingénieuse pensée lui valut un certificat de civisme et son élargissement.

Echappé à la sanglante tyrannie qui pesait sur la France, M. de *Puymaurin* demanda du calme au travail, à la science, à l'agriculture... Bel exemple, Messieurs ! sage philosophie ! N'est-ce pas dans vos utiles occupations qu'on trouve cette vertu qui tempère l'aigreur des partis, qui répare les froissements de l'âme, en l'élevant vers celui qui bénit nos récoltes !

Dans cette nouvelle carrière, M. de *Puymaurin* appliqua toutes les ressources de son esprit à frayer de nouvelles routes aux agriculteurs. En l'an 7, lors de l'organisation de votre Société, il fut inscrit le premier au nombre de ses membres, et c'est au milieu de vous qu'il s'est fait remarquer par une tendance au progrès, et ce génie inventif qui paraît être le cachet de tous ses travaux.

C'est ainsi qu'il contribua puissamment à l'introduction des troupeaux mérinos, en démontrant, à ses risques et périls, que leur éducation n'exigeait pas plus de soins que la brebis commune. Il fit sentir dans plusieurs mémoires, avec l'autorité d'un homme qui possédait le secret du commerce de nos draps, la nécessité d'améliorer nos laines; et lorsque la Société d'Agriculture acheta un troupeau d'expérience, elle lui en confia les soins et la direction.

M. de *Puymaurin* obtint le même succès dans l'invention d'un rouleau à battre. Sans doute, le modèle qu'il produisit, en 1807, a reçu d'importantes modifications... Mais c'est à lui que nous devons cette pensée féconde qui, en diminuant les frais du battage, a

surtout amélioré la condition de ceux qui étaient condamnés à de si rudes épreuves.

En 1811, il vous fit hommage de deux mémoires du plus haut intérêt, sur le commerce des vins et sur les faïences anglaises; il indiqua les moyens de s'approprier cette industrie dans notre département. Ces productions fixèrent l'attention du Gouvernement; elles furent insérées au *Moniteur*, avec cette flatteuse observation, qu'elles portaient l'empreinte du talent et de l'érudition d'un savant modeste et constamment utile.

A une époque plus rapprochée de nous, M. de Puymaurin réclama votre concours, pour constater l'efficacité d'un ciment de sa composition, destiné à mettre les toitures en chaume à l'abri de l'humidité et des incendies.

Une commission, composée de MM. *Magués, Saget, Marqué-Victor, Marqués*, se livra à de curieuses expériences.

La toiture en chaume de l'orangerie de M. de Puymaurin, enduite de ce ciment, fut recouverte d'une épaisse couche de paille : la combustion de cette paille dura plus d'un quart d'heure, et la légère toiture n'en reçut pas la moindre altération.

De telles épreuves entraînent les convictions les plus rebelles. Votre commission approuva l'heureuse invention qui venait au secours du pauvre; elle publia même les éléments économiques de ce ciment, et chacun put rendre à l'auteur ce témoignage que son procédé serait d'autant plus utile, que, par la facilité de son exécution, et le bas prix des matières premières, il était à la portée des plus pauvres cultivateurs.

Vous parlerai-je maintenant de ces

nombreuses expériences sur des objets d'un intérêt moins général? Sur la pourriture des troupeaux, l'emploi de la fleur de l'ajonc mâle dans certaines maladies, sur le bois et le fruit du marronnier d'Inde, la mauve en arbre, etc., etc.? Non, Messieurs, j'ai hâte de vous entretenir d'une innovation autrement puissante, et de ces patriotiques efforts qui dotèrent nos contrées d'une industrie d'autant plus riche, qu'elle reposait sur la culture d'une plante déjà acclimatée dans le Midi.

Vous le savez, Messieurs, les guerres maritimes et le blocus continental avaient anéanti le commerce français. Napoléon fit un appel à tous les hommes de talent, à toutes les industries, pour servir ses vastes projets. A sa voix, le sucre de betterave supplanta le sucre des colonies; les salpêtres, les soudes artificielles remplacèrent, pour nos armées et nos savonneries, les salpêtres des Indes, les soudes de l'Egypte; le pastel à son tour vint détrôner l'indigo.

L'existence du principe colorant de cette plante était connue depuis longtemps, mais jusqu'à cette époque l'extraction de cette substance n'avait été l'objet d'aucune étude.

Votre Société, Messieurs, eut l'honneur de l'initiative dans cette grande question : le 27 juillet 1810, elle chargea M. de Puymaurin de présenter ses vues au Gouvernement, qui comprit aussitôt la portée de cette nouvelle industrie, si elle était confiée à des mains habiles.

Une école d'enseignement théorique et pratique des principes, moyens et procédés propres à extraire l'indigo des feuilles de pastel, fut créée le 25 mars 1811, dans le département du Tarn; M. de Puymaurin en fut nommé le Directeur.

Aidé des conseils de son ami intime, le comte *Chaptal*, nourri de tous les principes qu'il put recueillir dans les mémoires que le Ministre mit à sa disposition, *M. de Puymaurin* mit la main à l'œuvre en homme pratique; et en quelques mois il obtint, dans l'école modèle d'Albi, des résultats si brillants, qu'on put croire le problème résolu, et supposer que la France serait à jamais affranchie des colonies..... En effet, dès le mois de novembre 1811, *M. de Puymaurin* vous offrait des échantillons qu'on ne distinguait plus de ceux de l'indigo, et le 26 mars 1812, vous pouviez admirer la richesse des couleurs du manteau impérial, teint en pastel par les soins du Directeur.

Des faits aussi concluants engagèrent le Gouvernement à répandre les procédés de *M. de Puymaurin* : il fut chargé d'une instruction complète sur la culture du pastel, la macération des feuilles, le raffinage de la fécule; elle fut distribuée dans toute la France, imprimée dans votre Recueil, ainsi que dans le Moniteur.

Vos hommages, Messieurs, proclamés dans vos séances solennelles, ceux non moins sincères du Corps législatif, assurent à jamais l'honneur de cette industrie à *M. de Puymaurin*; l'Empereur voulut couronner ces expressions de la reconnaissance publique, en lui décernant ces insignes de l'honneur, que le mérite civil disputait alors avec les braves de ses armées.

Tant de zèle pour le bien public avait fixé depuis longtemps la confiance du Gouvernement et de ses concitoyens : sous le Directoire, il fut nommé Membre du Conseil général; sous l'Empire, et en 1806, il fut nommé membre du Corps législatif. De ce

jour jusqu'à 1829, *M. de Puymaurin* a rempli ces hautes fonctions sans autre interruption que celle des cent jours, avec un dévouement et une supériorité qui ne sauraient être mieux justifiés que par les suffrages empressés des électeurs de notre département.

Dans un temps où les habitudes silencieuses de nos représentants s'accordaient assez avec l'organe ingrat de *M. de Puymaurin*, il se fit pourtant distinguer de ses collègues, qui le nommèrent membre de plusieurs commissions et Secrétaire du Corps législatif : plus tard, lorsque la paix nous rendit la liberté, cet organe fatigant ne l'empêcha pas d'aborder la tribune, chaque fois qu'il fut animé d'une forte conviction : la franchise, la naïveté de son langage, les citations heureuses dont il était orné, commandèrent toujours une bienveillante attention : on vit plus d'une fois les orages soulevés dans l'assemblée par la violence des partis, calmés par un bon mot de *M. de Puymaurin*, et le rire conciliateur succéder aux saillies du député gascon.

Mais oublions aujourd'hui ces traits particuliers de son caractère..... Suivons-le dans ses discussions : et qu'on nous dise ensuite s'il fut un député plus dévoué que lui à la religion, au prince, au pays, à ses concitoyens?

Dès 1806, il réclame des secours pour ces vénérables instituteurs du peuple, dont il devait un jour interpréter le nom vulgaire en termes si nobles et si vrais; plus tard, il plaide la cause de pauvres religieuses expulsées de leurs couvents et mourant de faim; il demande une meilleure répartition des fonds du clergé en faveur des prêtres des campagnes, et si la compagnie fameuse qui lui donna les pre-

mières leçons est attaquée, il la vengera en rappelant ses services et les bienfaits matériels que lui doivent les sciences et les arts; enfin, si les saintes filles qui s'offrirent comme des victimes de la charité au milieu des pestiférés de la fièvre jaune, rentrent en France dépouillées de tout, c'est encore *M. de Puymaurin* qui provoque des secours, et qui fait partie de la Commission chargée d'immortaliser leur gloire et l'héroïsme des Médecins français!

Dans l'ordre politique, *M. de Puymaurin* eut le rare mérite de rester fidèle toute sa vie à ses convictions : il se déclara souvent le défenseur du trône, en termes qui prouvent la chaleur de ses sentiments; et cependant, aussi sincère dans ses votes pour le maintien de nos institutions, il reçut de tous les partis l'hommage d'une sage indépendance.

Mais si vous voulez juger la position de *M. de Puymaurin* dans la Chambre, daignez passer en revue les nombreuses questions de commerce, de navigation, d'économie politique ou industrielle qu'il a éclairées du talent de sa spécialité; rappelez toutes ces discussions sur nos grands intérêts du Midi; interrogez ses collègues, et ils vous diront qu'en ces matières si épineuses, *M. de Puymaurin* passait pour un homme tout spécial; qu'il était leur conseil, et que le plus souvent son opinion entraînait celle des majorités.

En effet, Messieurs, qui ne se rappelle pas ses écrits sur la marine et sur les douanes? Qui a mieux défendu nos colonies? Qui a mieux compris le lien intime de la navigation marchande avec la puissance maritime de la France, et préparé par de lumineux

ses discussions sur le personnel et le matériel de la flotte, le développement de nos forces? Sur les douanes... qui a répandu plus de lumières sur tous les intérêts qui se rattachent à l'introduction des laines, des fers, des aciers, des bestiaux étrangers? Qui a fait mieux comprendre la nécessité de tarifs protecteurs de nos industries, et réclamé pour elles plus d'encouragements? Qui a défendu avec plus de chaleur les droits de l'agriculture contre l'importation des blés du Nord? Qui a fait sentir avec plus de force les avantages et la nécessité du commerce du Midi avec l'Espagne? Qui a fait meilleur usage de la science pour le pauvre cultivateur, en donnant les moyens de distinguer les piquettes des vins fermentés? Quel député réclama avec plus d'instance l'établissement de cette faculté de Médecine que tous les gouvernements nous refusent? Qui obtint ce pont de Pinsaguel, si nécessaire à vos communications avec l'Ariège et l'Espagne? Qui obtint des secours abondants du prince dans les calamités publiques? Qui soutint enfin avec plus de bienveillance et plus d'impartialité les droits des particuliers? Ah! ne craignons pas de le dire, *M. de Puymaurin* fut essentiellement l'homme du pays...

Un aussi rare mérite ne pouvait échapper à la sagacité de *Louis XVIII*. Ce Prince, bon juge de la science et de l'esprit, avait nommé *M. de Puymaurin*, le 1.^{er} mai 1816, Directeur de la Monnaie royale des médailles; il lui prouva depuis, par une flatteuse bienveillance, combien il appréciait ses services et son dévouement. La franchise de *M. de Puymaurin*, sa trempe d'esprit, son originalité gasconne, la saillie de quelques mots heureux,

eurent succès auprès du Roi, et amenèrent des rapports de haute confiance dont nos compatriotes profitèrent plus d'une fois.

Ses connaissances en histoire et en chimie le servirent admirablement dans la composition et la fabrication des sujets. *Louis XVIII* aimait à s'en porter le juge; il lui communiquait ses idées, lui soumettait une légende, et si celle du Directeur lui paraissait préférable, il lui disait avec grâce : *Vanité d'auteur à part*, Puymaurin, *la vôtre vaut mieux, et c'est celle-là que vous y mettrez...* Le Roi accompagna quelquefois cet accueil distingué des marques de sa munificence. Les Voyages autour du monde, la Galerie des peintres, les Ruines de Pompéïa et d'Herculanum, la belle édition de la *Henriade*, enfin, le grand ouvrage sur l'*Egypte* apprendront aux petits-enfants de *M. de Puymaurin*, que leur aïeul eut l'honneur d'entrer presque dans l'intimité d'un Prince qui recherchait les savants et les hommes d'esprit.

M. de Puymaurin ne fut pas ébloui par ces faveurs : il demeura aussi simple dans ses goûts, aussi empressé à se rendre utile à ses amis : tout chez lui respirait l'air et les habitudes de notre province, et dans ce salon de la Monnaie des médailles, rendez-vous obligé des Toulousains, on aurait pu se croire encore dans les modestes quartiers de notre ville.

En 1824, *M. de Puymaurin* résigna ses fonctions de Directeur en faveur de son fils. Déchargé de la surveillance de cet établissement, il montra une nouvelle ardeur dans les travaux législatifs.

En 1825, il soutint presque seul la discussion de la loi sur les écoles se-

condaires de médecine, et obtint de nombreuses améliorations.

En 1826, il se prononce avec force contre un traité de commerce avec l'Angleterre; il le déclare plus désastreux que celui de 1786, dont il avait jugé sur les lieux les funestes effets. Il reprend toutes ses discussions sur la marine, sur les douanes, sur les blés étrangers, la refonte des monnaies, etc., etc. Il appuie de nombreuses pétitions dans l'intérêt de l'agriculture, pour les habitants de Montréjeau, ceux de Pinsaguel; pour la formation des compagnies d'assurance contre la grêle; il signale les richesses de nos carrières de marbre dans les Pyrénées, obtient des encouragements pour leur extraction, et c'est à son utile concours que cette industrie méridionale doit une nouvelle vie.

Il m'est impossible, Messieurs, de suivre plus longtemps l'infatigable député. En 1828, la situation de la couronne lui inspire des paroles prophétiques; il voit 1830 : l' hilarité d'une partie de la Chambre ne l'empêche pas de proclamer que la mesure discutée est grosse d'une révolution, et deux ans après ces paroles, inscrites au Moniteur, la révolution de juillet vint confirmer le coup-d'œil de l'homme d'état.

Si j'ajoute que les importants travaux de *M. de Puymaurin* furent deux fois récompensés par les insignes de l'honneur, qu'il fut nommé Officier et Commandeur de l'ordre, je vous aurai présenté comme l'ébauche de la vie publique de cet homme de bien.

Pourquoi faut-il, Messieurs, qu'au premier coup-d'œil sur sa vie privée, je sois arrêté sur le nom de ce fils qui va renouveler votre juste douleur!

AIMÉ DE PUYMAURIN naquit à Toulouse le 1.^{er} août 1794. Il commença ses études au lycée de cette ville, il les perfectionna dans une célèbre institution de Paris, celle de M. l'Abbé *Liautard*. Admis en 1812 à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, il obtint, en 1813, un brevet de Sous-lieutenant dans le 6.^e d'infanterie légère : le 10 juillet il partait pour Mayence; il fit la campagne de 1813, et prit part aux sanglantes batailles de Dresde, Leipsik et Hanau; à Dresde, il reçut d'honorables blessures. Rentré en France après ces désastreuses affaires, il fit encore la campagne de 1815; il combattit à Waterloo.

Vous le voyez, Messieurs; *Aimé de Puymaurin* ne dérogeait pas aux nobles habitudes de ses pères; à dix-neuf ans, il versait son sang sur les champs de bataille.... C'était bien servir son pays!

Il fut nommé capitaine; mais la paix de la restauration ne pouvait convenir à son âme ardente; il donna sa démission en 1818, et vint se fixer à Paris auprès de son père.

Le jeune officier employa toute l'activité de son esprit à l'étude de la chimie; ses progrès furent si rapides, qu'en 1821 il fixait déjà l'attention de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, par l'invention d'un fourneau destiné à garantir les ouvriers de la monnaie, des vapeurs cuivreuses qui exerçaient sur leur santé une funeste influence. Le Rapporteur de la Commission chargée d'examiner cet appareil, annonçait qu'il serait adopté avec empressement par les Directeurs des monnaies, et remerciait l'auteur d'avoir mis la Société à portée de répandre un perfectionnement de fabrication d'autant plus intéressant, qu'en

économisant la dépense, il ménageait la santé des ouvriers.

Cet utile travail dans les ateliers de son père lui valut l'honneur d'en partager l'administration sous le titre de Directeur adjoint; ce fut un pressant motif de justifier cette faveur par des études plus importantes pour la science. En 1823, il publia un mémoire sur les *procédés les plus convenables pour remplacer le cuivre par le bronze dans la fabrication des médailles*.

Nous ne fatiguerons pas votre attention par des détails techniques. L'Académie des Sciences, sur le rapport de MM. *Chaptal*, *Mongez* et *Molard*, approuva, le 13 janvier 1823, les expériences de M. *Aimé de Puymaurin*, et adopta la substitution qu'il proposait du bronze au cuivre dans la fabrication des médailles.... L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres émit un vœu conforme.

Ce ne fut, Messieurs, qu'après avoir donné de telles garanties à la science, après avoir conquis l'estime et l'amitié des *Chaptal*, des *Brcant*, des *Darcet*, des *Vauquelin*, des *Arago*, qu'*Aimé de Puymaurin* hérita, en 1824, du titre de son père. Cette année fut heureuse pour lui : une jeune femme, M.^{lle} *de Tassin*, issue d'une des familles les plus honorables d'Orléans, vint embellir son existence et combler les vœux de sa famille. Toutefois les douceurs de la vie privée ne le captivèrent point : tout entier à ses fonctions, il prouva par de notables améliorations et des succès réels, qu'en récompensant en lui les services du père, le Roi avait aussi apprécié son mérite personnel. Les exigences du service ne l'empêchèrent point de porter aux ouvriers de la Monnaie une sollicitude toute paternelle : par des

expériences pratiques sur la gélatine, il introduisit dans leur alimentation une économie qui leur fit sentir le prix de l'ordre, et les avantages de ces caisses d'épargne qu'il organisa pour eux dans ses ateliers.

Ce ne fut, Messieurs, qu'après avoir réalisé pendant plusieurs années le système de M. *Darcet*, qu'il rendit compte, en 1829, de ses travaux, dans un mémoire détaillé sur les applications de la gélatine extraite des os, dans l'économie domestique. Cet ouvrage devrait être entre les mains des directeurs des grands établissements; ils y apprendraient la manière de triompher avec douceur des préjugés des ouvriers, et les moyens économiques par lesquels on peut leur préparer des ressources pour le temps du repos et des infirmités.

La révolution de juillet vint interrompre ces succès scientifiques. *Aimé de Puymaurin* fut du nombre de ceux qui préférèrent une honorable retraite à de nouveaux serments. Il suivit son père à Toulouse; il y trouva comme lui l'estime et la considération dues aux vertus politiques et à de grands services.

Les témoignages de confiance ne lui manquèrent point. L'Académie des Beaux-Arts réclama son concours. L'autorité municipale fit un appel à son goût éclairé pour les arts et l'industrie, en le nommant membre du jury de nos expositions; vous voulûtes aussi, Messieurs, lui offrir un théâtre plus utile, et, en 1833, il devint votre collègue. De longues absences, l'éducation de ses enfants, à laquelle il s'était voué avec la sollicitude d'un bon père, l'empêchèrent de prendre une part active à vos travaux. Mais, hélas ! plus il se concentrait dans les devoirs et les jouissances de la vie privée, plus il devait

ressentir au fond de l'âme les coups douloureux dont sa famille allait être frappée.

M. le Baron *de Puymaurin* avait retrouvé à Toulouse une fille chérie... Par les ressources d'un esprit vraiment original, par les soins les plus tendres, elle était devenue l'âme et la vie de ses vieux parents. Une courte maladie, une mort soudaine vint frapper, comme du même coup, la fille et la mère; le peuple, en suivant son cercueil, répétait : C'était une sainte !! Mais ces pieuses consolations ne purent cicatriser la profonde blessure faite au cœur d'une mère : la famille avait perdu l'ange de ses vieux jours, M.^{me} *de Puymaurin* succomba, bientôt après, sous le poids de la douleur.

Accouru d'Orléans pour lui fermer les yeux, *Aimé de Puymaurin* se consacra de ce jour à son père. Aidé dans les soins et les distractions qu'il lui devait, par un enfant que la reconnaissance avait choisi parmi les élèves des bons Frères, il espérait prolonger son existence. Malgré de lourdes infirmités qui le privaient à la fois de la fréquentation de ses amis et de tout travail personnel, M. *de Puymaurin* avait conservé dans son grand âge une vigueur de corps et d'esprit vraiment extraordinaires; aucune de ses facultés ne s'était affaïssée; sa mémoire était aussi riche, son jugement aussi droit qu'à aucune époque de sa vie. C'est dans ces quelques années, Messieurs, que j'ai pu apprécier M. *de Puymaurin*. Admis, comme un de ses parents les plus proches, dans son intimité, j'ai pu juger chaque jour cette sagacité qui devine les événements politiques, ou qui les voit sous un aspect qui échappe au vulgaire. J'ai admiré ses vastes connaissances dans les sciences, dans l'histoire,

dans la géographie. A quatre-vingt-quatre ans, il suivait les intéressants voyages de son neveu, *M. de Roque-maurel*, dans l'Océanie et dans les mers glaciales, avec une fraîcheur de souvenir dont ce jeune et savant navigateur pouvait à peine se rendre compte. Aussi, Messieurs, ces fréquentations qui n'avaient d'autre but que de soulager son isolement par l'amitié, devenaient-elles toujours une occasion de solides instructions. Et, quelle bienveillance pour ces quelques amis qui pénétraient dans sa solitude ! Quelle résignation dans ses souffrances ! Comme il aimait encore à se rendre utile ou agréable à ses concitoyens !

Hélas ! qui aurait soupçonné dans ces derniers entretiens l'approche de cette double catastrophe ? Qui eût jamais pensé que, dans la même famille, la mort frapperait une seconde fois deux générations d'un même coup, et que, dans cette chute rapide, ce père octogénaire aurait la douleur de voir s'éteindre auprès de lui le dernier de ses enfants, jeune encore de temps et de santé ?

Loin de telles pensées, plus confiant dans l'avenir, *Aimé de Puymaurin* formait de sérieux établissements dans sa ville natale ; il avait enfin accepté un honorable mandat dans le Conseil municipal... Trop de zèle pour les intérêts de la ville fut peut-être la cause éloignée d'une maladie qui devait être si courte.

Il faut avoir connu *Aimé de Puymaurin*, pour se faire une idée de l'activité de son esprit, et du feu dont il était dévoré, lorsqu'il était préoccupé d'un intérêt de quelque valeur. La question de l'éclairage au gaz l'absorba pendant plusieurs mois : en vue d'une importante économie, il voulut dé-

montrer la préférence qui était due aux tuyaux de poterie sur ceux de fonte, et pour vaincre le système qui devait triompher, il ne recula devant aucune fatigue pour constater les faits ; il s'enfonça dans de pénibles calculs, et dans un mémoire qui servira de monument de son érudition et d'un dévouement désintéressé, il usa en partie cette ardente activité, ces agitations qui devaient dans quelques instants abrégier sa vie. Son projet fut repoussé : pour en démontrer les avantages, il fit établir à ses frais des conduits dont il étudiait avec zèle le mérite, lorsqu'une maladie mortelle l'atteignit au cœur.

Il jugea son état avec calme et attendit la mort comme il aurait pu faire à Dresde ou à Léipsik ; plus heureux toutefois que sur le champ de bataille, il employa les instants comptés dans le ciel, à se préparer au redoutable passage de l'éternité ! Au premier danger, il eut recours aux consolations que la religion répand sur la couche des mourants. Ah ! Messieurs, qui dirait la vivacité de sa foi, la sincérité de ses regrets, sa sainte résignation au pied de la croix ? Pour moi, qui ai soutenu sa tête défaillante dans ce moment auguste où le Dieu de vie vient soulager l'agonisant, je ne chercherai pas pourtant à vous rendre les émotions de ce consolant spectacle ! Qu'il me suffise de dire avec foi, que pour un chrétien sa mort fut digne d'envie !!

Ainsi s'éteignait, le 11 décembre 1840, à la fleur de l'âge, au jour des jouissances solides du père de famille, au moment où l'homme public promettait à la ville la continuation des anciens services de ses pères, un brave de nos armées, un intelligent ami de

la science et des arts, bon père, bon époux, ami dévoué..... Justice du ciel ! que vos décrets sont profonds ! qu'ils sont impénétrables ! !

Ce coup qui vous saisit d'effroi, fut trop fort pour le vieillard qui, dans le cours de cinq années, venait de fermer les yeux de sa fille, de sa femme, de son fils unique.

Vainement sa belle-fille, M.^{me} de Puymaurin, surmonta sa douleur pour multiplier ses soins autour de lui ; vainement son neveu, M. de Roque-maurel, lui donna par son dévouement toutes les illusions de la piété filiale, il sentit lui-même qu'une vie empoisonnée de tant de douleurs allait s'éteindre ; il recueillit toute l'énergie de son âme pour se disposer à paraître devant Dieu, et ce ne fut qu'après avoir rempli tous ses devoirs religieux qu'il mourut le 14 février 1841.

Malgré les sentiments qui m'oppressent, je ne dirai point l'impression de douleur qui éclata dans tous les rangs de la Société, ni les cris de reconnaissance qui suivirent sa dépouille mortelle jusqu'au tombeau..... M. le baron de Puymaurin a droit à des témoignages moins stériles !

En présence de ces grands hommes qui doivent au génie ; au dévouement, à l'industrie, l'honneur de présider, après leur mort, à nos solennités, je me demande si le jour d'un appel à la justice du pays n'est pas encore venu ?

Pour quels citoyens notre Capitole réserverait-il donc ses glorieuses inscriptions, s'il ne suffit pas d'avoir reculé les limites de la science, d'avoir créé des industries nouvelles, d'avoir

soutenu pendant trente ans, avec l'autorité des connaissances pratiques et d'un infatigable dévouement, les intérêts de l'état, ceux de votre commerce, de votre agriculture, ceux de la ville, enfin ceux des particuliers ?

Hélas ! dans ce siècle d'égoïsme, ils sont rares les savants qui ne sondent les secrets de la science que pour être utiles !

Ils sont rares les hommes d'état qui abordent les délicates questions de l'économie commerciale et industrielle avec cette spécialité, cette probité, cette indépendance !

Ils sont plus rares encore les politiques qui peuvent pendant cinquante années d'orages, produire une vie pure, homogène, en tout conforme aux principes reçus de leurs pères !

A ces traits, Messieurs, reconnaissez la vie de votre collègue : proclamez qu'il a bien mérité du pays ; dites que la ville de Toulouse a contracté la dette des honneurs qu'elle promet à ses plus nobles enfants, et qu'à votre voix, ceux de nos concitoyens qui peuvent en être les dispensateurs, prononcent ce jugement qui doit transmettre aux siècles les plus reculés la mémoire des hommes vraiment utiles, et notre éternelle reconnaissance.

Puissent mes vœux recevoir un bienveillant accueil auprès des magistrats de la cité ! puissent-ils faire comprendre un jour, au jeune héritier de M. le baron de Puymaurin, qu'en portant un nom vénéré par quatre générations d'une grande ville, il contracte à son tour une dette sacrée envers le pays qui honore ses ancêtres !



